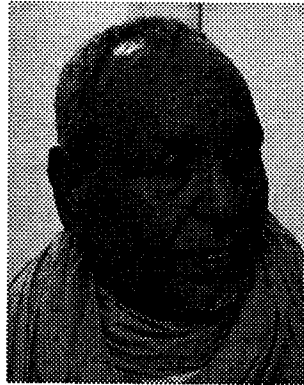


Ils sont passés à la barre

Haba Ould Mohamed Vall

Le financier de l'ancien président critique la "mafia" qui gravite autour de Ould Taya

L'homme d'affaires mauritanien Haba Ould Mohamed Vall, l'un des soutiens financiers de l'opposant Mohamed Khouna Ould Haidalla, jugé comme lui pour préparation présumée d'un coup d'Etat, a



critiqué jeudi ce qu'il a appelé la "mafia" autour du président Maaouiya Ould Taya.

Au sujet des "Robes noires"

Les avocats de la défense, qui ont travaillé vendredi sans leurs amis sénégalais et maliens, "rentrés chez eux en attendant le début des plaidoiries", ont publié vendredi un communiqué dans lequel ils protestent contre "la fouille systématique" des effets personnels de leurs clients dans la prison par des éléments de la garde.

Au cours de cette fouille, les prisonniers "se sont rendu compte que leurs récepteurs (radios) ont été confisqués, en dépit de l'autorisation d'accéder à l'ensemble des médias et d'utiliser librement leurs postes radios qui leur a été accordée par la Cour", ont-il souligné.

Mohamed Vall a sévèrement critiqué l'entourage du président Ould Taya, qu'il a qualifié de "mafia" et qui, selon lui, provoque "l'appauvrissement du pays et du citoyen".

L'homme d'affaires, qui était membre du directoire de campagne de M. Ould Haidalla, a affirmé qu'il avait lui-même contribué à sa campagne par la vente de terrains et de maisons, en disant ignorer d'autres sources de financement.

Selon lui, M. Ould Haidalla, seul chef d'Etat mauritanien qui ne se soit pas enrichi pendant ses années de pouvoir, n'est pas du genre à accepter des financements extérieurs. Selon le dossier d'accusation, il aurait reçu des fonds en provenance de Libye, ce qu'il a dé-

menti.

Devaly Ould Cheine, homme d'affaires et baasiste

Il a plaidé non-coupable, comme tous ceux qui l'ont précédé et a accusé le pouvoir de "se choisir à chaque élection un bouc émissaire, en jugeant l'opposant Ahmed Ould Daddah après les présidentielles de 92, Chbih Ould Melainine en 1997 et Ould Haidalla en 2003".

M. Ould Cheine est membre du Parti de renaissance nationale (PRN, non reconnu et pro-baasiste) qui défend les thèses du nationalisme arabe.

Pour M. Ould Cheine, le plan de coup d'Etat présumé "GRAB1" et le projet de gouvernement provisoire qu'on attribue à Ould Haidalla étaient "une invention des services de sécurité, qui sont les seuls à pouvoir en répondre".

Il faisait partie du directoire de campagne de M. Ould Hai-

dalla et a promis un "soutien constant et résolu" de son mouvement à l'ancien président, qu'il a qualifié "d'homme droit et intègre capable de sauver le pays de ses malheurs".

Mohamed Elhacen Ould Lebbatt

Ancien membre de l'organisation clandestine "Conscience et Résistance", qui était directeur du protocole de l'ex-président, a lui aussi été entendu et a, comme les autres, plaidé non-coupable, faisant l'éloge de son candidat et éloignant de lui tout soupçon de violence.

Ould Lebbatt sera suivi à la barre par sept autres personnes, accusées de complicité dans le coup d'Etat présumé et d'avoir "préparé un plan pour la libération" de Sidi Mohamed Ould Haidalla, qui se trouvait alors dans un commissariat de police avant son transfert en prison aux côtés de son père.

Le procès suspendu jusqu'à jeudi

Le réquisitoire de l'avocat général qui était prévu lundi 08 décembre n'a pas eu lieu, encore moins la plaidoirie de la défense.

Tout au long de cette journée c'est l'audition des témoins à charge qui a occupé la cour et la défense des accusés.

Le procès a été suspendu jusqu'à jeudi prochain. Ce qui pourrait accréditer la thèse que la cour criminelle est dans un dilemme et chercherait, faute de preuves suffisantes une solution venant de là haut pour sortir de l'impasse